

## Pension alimentaire

---

Par Mathieu06

Bonjour

Je suis séparé de mon ex compagne depuis décembre 2024. On se met d'accord sur une pension alimentaire.

Depuis janvier, je paye cette pension et en juin on passe devant le juge pour officialiser tout ça.

Je reçois un mail de la caf, qui me dit que j'ai un document sur mon espace, rien ça me marque aucun dossier en cours. Plus tard même chose, et toujours rien. En août, encore un mail et là effectivement je vois un document à remplir avec mes coordonnées bancaires etc puis une relance et donc celui d'août pour me dire que mon dossier été clôturé.

J'ai vite rempli le 1er document et je l'ai envoyé.

Et là aujourd'hui je reçois une lettre de la caf pour dire qu'ils vont prélevé la PA de juin jusqu'à août sur mon salaire + celle des 6 prochains mois+ Pénalité + frais de dossier

Comment faire pour éviter cela ? Alors que j'ai toujours payé la PA

Merci

---

Par Isadore

Bonjour,

Envoyez à la CAF la preuve du paiement de la pension alimentaire (réponse par le biais de votre espace doublé d'un courrier recommandé).